



COMITÉ DE MOBILITÉ

COMPTE RENDU DE RÉUNION

Date de la réunion: Le mardi 9 mars 2020, à 13h30

Lieu : Google Meet

Étaient présents: M. Pierre Lessard-Blais, maire d'arrondissement (président du comité)
Mme Suzie Miron, conseillère de Tétéreaultville
Mme Karine Boivin-Roy, conseillère de Louis-Riel
Représentants du Bureau des élus de l'arrondissement (BÉA)
Représentant du Service de police de la Ville de Montréal (SPVM)
Représentant du Service Incendie de la Ville de Montréal (SIM)
(15 personnes) Représentant de Solidarité Mercier-Est (SME)
Représentants de la Division des études techniques de l'arrondissement (DÉT)
Représentant de l'escouade mobilité

Distribué: Aux membres du comité
À la Direction de l'arrondissement
Ce compte rendu sera affiché sur le site internet de l'arrondissement à la suite de son adoption

Ordre du jour	Résumé des discussions	Suite à donner – délai
1. Lecture et adoption de l'ordre du jour	Adopté	N/A
2. Lecture et approbation du compte rendu de la séance du 9 février 2020	Adopté	N/A
3. Ajout de panneaux d'arrêts	Lors du conseil d'arrondissement du 9 février dernier, plusieurs ajouts d'arrêt ont été votés. Le bureau des élus mentionne que plusieurs demandes de citoyens sont parvenues à l'arrondissement pour implanter des arrêts à différentes intersections très achalandées par les piétons. Ces intersections ont d'ailleurs déjà fait l'objet de discussions au sein du comité de mobilité. Cependant ces demandes ne respectaient pas les normes réglementaires du MTQ. Pour pallier cela, le législateur québécois a prévu que les municipalités peuvent, sous ordonnance, légiférer en fonction de leur règlement de circulation. Le conseil d'arrondissement a donc voté des ordonnances pour ajouter des panneaux d'arrêts aux intersections suivantes : - Rouen / Valois	Suivi : Aucun

	<ul style="list-style-type: none">- Ontario / Bennett- Ontario / Sicard <p>Le SPVM demande de qui provient la demande pour l'intersection Sicard ?</p> <p>Le BÉA précise que la demande provient du service de garde de l'École Maisonneuve.</p>	
--	---	--

4. Aménagements éphémères <ul style="list-style-type: none">- Joffre- Tiffin-Baldwin- Lotbinière	<p>Trois plans d'aménagement éphémères sont présentés. Ces aménagements visent la fermeture à la circulation de la chaussée où il n'y a pas d'adresse civique, afin d'y installer des aménagements de jeu ludique.</p> <p>Rue Joffre - La première intervention vise le tronçon de la rue Joffre entre les rues De Grosbois et Berlinguet, soit entre l'école Saint-Justin et le service de loisirs Saint-Justin. Ce projet se fait en partenariat avec les sports et loisirs afin d'offrir des aménagements.</p> <p>Le SIM demande quel type de bac à fleurs sera installé pour garantir l'accès au service d'urgence. Il faut penser que les camions incendie doivent continuer d'avoir accès.</p> <p>La DÉT mentionne qu'elle privilégie d'implanter des bollards pour bloquer la circulation et laisser un passage entre les bacs à fleurs pour permettre le passage des services d'urgence.</p> <p>La conseillère de Tétreaultville demande si la rue Mousseau et la rue Joffre seront fermées en même temps en raison des travaux qui auront lieu sur la rue Mousseau.</p> <p>La DÉT répond qu'il est prévu que les travaux sur Mousseau débutent à la fin de l'année scolaire et qu'ils se terminent avant la rentrée scolaire. Pour la rue Joffre, la date de fermeture prévue est le 1er juillet 2021. La circulation pourra se faire par les rues adjacentes, dont la rue Des Ormeaux.</p> <p>Intersection Tiffin-Baldwin - La deuxième intervention vise à fermer un des embranchements de l'intersection. Plusieurs essais ont été réalisés par le passé, nous y allons d'une nouvelle mouture pour 2021. Cette intervention vise à ralentir la circulation de transit dans ce secteur tout en permettant des aménagements ludiques dans la partie fermée. De plus l'aménagement vise l'implantation d'un arrêt à l'approche ouest de l'intersection.</p> <p>Avenue De Lotbinière - La troisième intervention vise le tronçon de l'avenue De Lotbinière entre les avenues de Carignan et De Repentigny. Des citoyens ont contacté l'arrondissement pour avoir un endroit pour la pratique du sport dans la rue. La portion de rue sera donc fermée à la circulation</p>	Suivi : Aucun
--	--	----------------------

	pour permettre la pratique du sport et d'activités diverses à cet endroit.	
5. Bourbonnière - SRB Pie-IX	<p>Avec les travaux pour le SRB Pie-IX, l'avenue Bourbonnière au nord de Sherbrooke sera mise à double sens le 19 mars. Ceci nécessite certains ajustements au sud de Sherbrooke afin d'éviter que les véhicules continuent de circuler à contre sens. De la signalisation sera installée en amont, en plus du marquage lorsque la température le permettra. D'ici là, des cônes oranges seront disposés pour remplacer le marquage. Une voie de circulation sur Bourbonnière sera retirée à gauche entre les rues Pierre De-Coubertin et Sherbrooke. Aussi un dispositif sera installé afin d'empêcher la circulation de continuer vers le sud, tel qu'un jersey. Le marquage sera ajusté en fonction de l'exécution ou non de l'aménagement de la voie cyclable.</p> <p>Le SPVM demande s'il y aura des ajustements au feu de circulation pour permettre aux approches nord et sud d'avoir des phases protégées pour réduire la congestion.</p> <p>La DÉT répond qu'elle n'a pas la réponse et qu'elle communiquera avec la chargée de projet et transmettra la réponse au SPVM.</p> <p>En lien avec le SRB Pie-IX, le SPVM mentionne que dans une phase successive, la rue Pierre De-Coubertin sera fermée dans les deux directions. La fermeture est prévue à partir de l'avenue De la Salle, ce qui aura pour effet d'envoyer l'ensemble de la circulation sur cette rue, ayant pour conséquence de créer de la congestion puisqu'il n'y a aucun dispositif de contrôle de la circulation sur la rue Hochelaga à l'intersection de l'avenue De la Salle. Le SPVM demande s'il serait possible de fermer la rue à partir de la rue Letourneux où la circulation est contrôlée par un feu de circulation. La DÉT ajoute qu'avec la clinique de vaccination Covid au Stade olympique, le secteur est achalandé et que l'ajustement est d'autant plus nécessaire.</p>	Suivi : Communiquer avec l'arrondissement Rosemont pour connaître le nouveau cycle des feux de circulation Transmettre les réponses au SPVM
6. Comparatif marquage de passages piétons: thermoplastique VS conventionnel	<p>Lors de rencontres précédentes du comité, la question de la comparaison du coût et de la durabilité des différents types de marquage s'est posée à plusieurs reprises. La DÉT a demandé deux soumissions, soit une pour du marquage en thermoplastique et une pour du marquage conventionnel. Bien que le thermoplastique dure plus longtemps, soit de 4 à 5 années, il s'avère 3 à 4 fois plus cher que le marquage conventionnel lorsqu'on amortit le montant sur sa durée de vie. De plus, le thermoplastique doit être installé sur une chaussée en parfait état. Il est donc recommandé d'utiliser le marquage conventionnel pour les traverses piétonnes de l'arrondissement sauf à certaines exceptions où le flux de piétons est très élevé, comme sur la rue Ontario.</p>	Suivi : Aucun